



LE PRÉVENANT

BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MÉDECINS ET AUX AUTRES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DE LANAUDIÈRE – Vol.31, N° 5

Septembre 2022

CAMPAGNE D'IMMUNISATION 2022-2023 CONTRE L'INFLUENZA ET LE PNEUMOCOQUE

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE CE NUMÉRO

- Présenter la campagne d'immunisation 2022-2023 :
 - Fournir de l'information sur le programme d'immunisation contre l'influenza au Québec (PIIQ) et la vaccination contre le pneumocoque.
 - Préciser les groupes visés par le programme et les vaccins à utiliser selon l'âge et la condition médicale.
- Préciser les consignes pour limiter la perte de vaccins.
- Rappeler la procédure pour déclarer les manifestations cliniques inhabituelles liées à la vaccination.

PROGRAMME D'IMMUNISATION CONTRE L'INFLUENZA ET LE PNEUMOCOQUE 2022-2023

L'INFLUENZA :

L'influenza ou la grippe est une maladie respiratoire aiguë qui touche les individus de tous les âges avec une incidence particulièrement élevée chez les personnes de 65 ans et plus. Bien que la plupart des malades recouvrent complètement la santé au bout de 7 à 10 jours, la grippe peut entraîner des conséquences graves, dont l'hospitalisation et la mort.

Le risque d'hospitalisation et de décès varie en fonction de l'état de santé et de l'âge. Selon des études québécoises, 80 % des hospitalisations attribuables à l'influenza surviennent chez des personnes atteintes de maladies chroniques; 50 % surviennent chez des personnes de 75 ans et plus. Les décès suivent les mêmes tendances que les hospitalisations. Près de 9 décès sur 10 surviennent dans les groupes de personnes atteintes de maladies chroniques et dans celui des personnes âgées de 75 ans et plus.

La vaccination demeure la meilleure façon de réduire la morbidité et la mortalité en particulier chez les personnes âgées et les autres personnes à haut risque de complications et d'hospitalisations liées à la grippe. Malheureusement, la couverture vaccinale chez les groupes de personnes atteintes de maladies chroniques visés par le PIIQ est inférieure à l'objectif de 80 % fixé pour le Québec.

Les vaccinateurs doivent profiter de toutes les occasions possibles pour administrer le vaccin contre l'influenza aux personnes à risque qui n'ont pas déjà été vaccinées dans la saison, dès que le vaccin est disponible. Le vaccin peut être offert jusqu'à la fin de la saison grippale. Si l'on retarde son administration, on risque de perdre des occasions de prévenir l'infection.

Si vous ne vaccinez pas vous-même, encourager vos patients à se faire vacciner à l'un des nombreux sites de vaccination. Toute personne peut prendre un rendez-vous en allant sur

[Clic Santé](#).

La campagne de vaccination 2022-2023 commence progressivement au début du mois d'octobre et se prolongera jusqu'à ce que le pic de l'épidémie saisonnière soit passé. Voici des sites à consulter pour effectuer le suivi de l'activité grippale :

-Au Québec : [Suivi de l'activité grippale](#)

-Au Canada : [Rapport hebdomadaires sur l'influenza - Canada.ca](#)

VACCIN CONTRE L'INFLUENZA

Clientèles ciblées : Comme dans les années passées, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec offre son programme d'immunisation gratuit contre l'influenza aux personnes les plus à risque de complications de cette infection, ainsi qu'aux personnes en contact direct avec elles (voir tableau 1).

Tableau 1 : Rappel concernant les groupes visés par le programme de vaccination d'influenza

Les personnes à risque élevé de complications en raison de leur âge ou de leur état de santé
<ul style="list-style-type: none">▪ Personnes âgées de 75 ans et plus▪ Résidents de tout âge des CHSLD ainsi que des ressources intermédiaires▪ Personnes âgées de 6 mois à 74 ans atteintes d'une maladie ou d'une condition chronique, selon les indications du Protocole d'immunisation du Québec▪ Enfants et adolescents (âgés de 6 mois à 17 ans) sous traitement prolongé à l'acide acétylsalicylique▪ Femmes enceintes présentant une maladie ou une condition chronique, quel que soit le stade de la grossesse▪ Femmes enceintes en bonne santé qui sont au 2^e ou au 3^e trimestre de la grossesse (13 semaines et plus)▪ Personnes qui vivent dans les communautés éloignées ou isolées, en mettant la priorité sur celles présentant un risque élevé de complications▪ Voyageurs qui présentent une maladie ou une condition chronique et qui se rendront dans une région où les virus de l'influenza circulent (région des tropiques : à l'année ; hémisphère sud : avril à septembre)
Les personnes susceptibles de transmettre la grippe à des personnes à risque élevé de complications
<ul style="list-style-type: none">▪ Personnes vivant sous le même toit que des personnes faisant partie des groupes susmentionnés à risque élevé de complications (incluant les enfants âgés de 0 à 6 mois qui ne peuvent être vaccinés) et celles qui en prennent soin à leur domicile (aidants naturels)▪ Travailleurs de la santé (TdeS) qui ont de nombreux contacts avec des personnes à risque élevé de complications (La priorité dans les efforts de vaccination sera mise sur les TdeS qui donnent des soins directs aux usagers en centres hospitaliers ou en CHSLD)

En plus, les enfants de 6 à 23 mois ainsi que les personnes en bonne santé de 60 à 74 ans qui veulent recevoir le vaccin antigrippal y auront accès gratuitement. Les informations nécessaires au consentement à la vaccination pour ces personnes sont présentées dans le feuillet suivant : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002159/>.

Vaccins disponibles

La composition des vaccins est ajustée annuellement en fonction des souches de virus de l'influenza qui circuleront probablement au Canada au cours de l'automne et de l'hiver. Cette saison le vaccin antigrippal contient les souches analogues suivantes, dont deux différentes de la composition de l'an dernier :

- A/Victoria/2570/2019 (H1N1) pdm09;
- A/Darwin/9/2021 (H3N2) (nouvelle souche);
- B/Austria/1359417/2021 (lignée B/Victoria) (nouvelle souche);
- B/Phuket/3073/2013 (lignée B/).

Trois vaccins sont disponibles dans le programme de vaccination cette saison (voir tableau 2).

Tableau 2 : Vaccins contre l'influenza disponibles* et clientèles ciblées

PRODUIT	TYPE	FORMAT	ÂGES / CLIENTÈLES
Flulaval Tetra	Inactivé injectable	Fiole multidose	6 mois et plus
Fluzone Quadrivalent	Inactivé injectable	Fiole multidose	6 mois et plus
Fluzone Haute dose Quadrivalent	Inactivé injectable	Seringue préremplie	65 ans et plus en CHSLD ou RI

*Le vaccin Flumist Quadrivalent ne sera pas disponible dans le cadre du programme public pour l'année 2022-2023.

Il est trop tôt pour préciser l'efficacité du vaccin pour la saison 2022-2023. Les études montrent une grande variabilité de l'efficacité vaccinale selon la saison en fonction de l'appariement des sous-types qui circulent et de ceux qui sont inclus dans le vaccin. En général, cette efficacité se situe autour de 30 à 60 %; elle est plus faible contre la souche H3N2 et chez les personnes âgées.

Consultez en ligne, pour plus d'information sur le PIQ : [Révision du Programme d'immunisation contre l'influenza au Québec](#) ou pour répondre à vos questions : [Programme d'immunisation contre l'influenza du Québec - Information à l'intention des professionnels de la santé - Questions-réponses - Septembre 2022.](#)

VACCIN CONTRE LE PNEUMOCOQUE

Clientèles ciblées : Puisque les groupes visés par la vaccination contre l'influenza et la vaccination contre le pneumocoque sont très semblables, on peut profiter de l'occasion de la vaccination contre l'influenza pour l'administrer. Vérifier les indications de vaccination contre le pneumocoque dans le PIQ (voir tableau 3) et dans la fiche suivante : [Indications quant à la vaccination gratuite contre l'influenza et le pneumocoque.](#)

Tableau 3 : Groupes visés par le programme de vaccination du Pneu-P

Clientèles visées par le programme du vaccin polysaccharidique contre le pneumocoque (Pneu-P) Pneu-P : vaccin polysaccharidique contre le pneumocoque - Vaccins - Professionnels de la santé - MSSS (gouv.qc.ca)
Les personnes âgées de 65 ans ou plus
Les personnes visées en raison de leur condition

Vaccins disponibles

Certaines personnes doivent recevoir le vaccin conjugué contre le pneumocoque (Pneu-C) en plus du Pneu-P. Consultez le PIQ pour un résumé des indications de vaccin contre le pneumocoque selon l'âge et les conditions de santé. Voir aussi le [Tableau synthèse des vaccins contre le pneumocoque](#) du PIQ.

S'il faut administrer le Pneu-C et le Pneu-P administrer le vaccin Pneu-C en premier en observant un intervalle recommandé de 8 semaines (intervalle minimal de 4 semaines) avec le Pneu-C. Si le Pneu-P a été administré en premier, attendre 1 an avant de donner le vaccin Pneumo-C.

VACCIN CONTRE LA COVID-19

Le CIQ recommande également de profiter de la campagne de vaccination contre l'influenza pour administrer le vaccin contre la COVID-19 aux clientèles visées. Voir [COVID-19 ARNm](#). Il n'y a pas de délai à respecter entre le vaccin contre la COVID-19 et le vaccin contre la grippe.

CONSIGNES VISANT À LIMITER LES PERTES DE VACCINS

Des pertes considérables ont été enregistrées ces dernières années. La collaboration de tous est nécessaire pour diminuer les coûts. Il est donc important :

- de vérifier vos statistiques d'utilisation de l'année dernière avant de commander;
- de vérifier les dates de péremption et utiliser les fioles qui expirent en premier;
- d'éviter les bris de la chaîne de froid.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LA COMMANDE ET LA RÉCEPTION DE VACCINS

La procédure à suivre pour la commande et la réception de vaccins a été envoyée par courriel aux GMF et aux cliniques médicales le 27 septembre 2022.

Si vous n'avez pas reçu l'information ou que vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : immunisation.ciessler@ssss.gouv.qc.ca.

RAPPEL DE LA PROCÉDURE À SUIVRE LORS D'UNE MANIFESTATION CLINIQUE INHABITUELLE (MCI)

Les MCI doivent être déclarées aux autorités de santé publique lorsqu'elles présentent un lien temporel avec un vaccin et qu'elles ne sont attribuables à aucune autre cause. Vous trouverez l'information sur les MCI en utilisant le lien suivant : [À propos des MCI - Manifestations cliniques inhabituelles \(MCI\) - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#).

Et le formulaire pour déclarer une MCI :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/mci/declarer-une-mci/>.

OUTILS

- [Fiche indicative concernant la vaccination gratuite contre la grippe et contre les infections invasives à pneumocoque - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)
- [Feuillets d'information sur le vaccin injectable contre la grippe \(adultes\)](#)
- [Feuillets d'information sur le vaccin injectable contre la grippe \(enfants\)](#)
- [Dépliants sur les infections à pneumocoque](#)
- [Feuillets d'information sur le vaccin polysaccharidique contre le pneumocoque \(adultes\)](#)

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Pour déclarer toute MADO ou obtenir du soutien :

Par télécopieur : 450-759-3742

Par courriel : maladies.infectieuses.cissslان@ssss.gouv.qc.ca

Par téléphone :

- Durant les heures ouvrables (8h à 16h30) : 450-759-6660 poste 4513 ou 1-855-759-6660 poste 4513
- Hors des heures ouvrables : 450-759-8222, faites le 0 et demandez le professionnel de garde en santé publique.

[Formulaire AS-770](#) pour la déclaration MADO

Publication

Direction de santé publique
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Responsable de la publication

D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

Rédaction

D^{re} Mariane Pâquet, médecin spécialiste en santé publique
D^{re} Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

Avec la collaboration de :

Isabelle Lamoureux, infirmière, répondante régionale en gestion des vaccins
Vanessa Lauzon, conseillère en soins infirmiers

Mise en page

Manon Gingras, agente administrative, service de protection des maladies infectieuses

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Troisième trimestre 2022

ISSN 1718-9497 (PDF)

1920-2555 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La version PDF de ce document est disponible à la section Documentation, dans la rubrique Santé publique sous l'onglet Bulletins du site du CISSS au :

www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec 